

Titre d'emploi: Opérateur d'équipements lourds (saisonnier) YMX



OFFRE D'EMPLOI

Demande N°: 11599

Titre: Opérateur, Équipements lourds (saisonnier) YMX

Supérieur: Superviseur, Entretien des terrains et équipements mobiles YMX

Lieu de travail: Montréal-Mirabel

Statut: Saisonnier Régie par une banque 720 heures

Groupe d'employés: assujetti à la convention du syndicat des employés des Aéroports de Montréal (C.S.D.)

Échelle salariale: 40,59 \$ / h (inclus une prime de 22,6 % pour compenser l'absence d'avantages sociaux)

Date d'affichage du 4 septembre 2025

Motif de l'affichage: Remplacement suite à un départ

VOUS AIMERIEZ TRAVAILLER À L'AÉROPORT ?

Vous cherchez une opportunité stimulante pour l'hiver? Rejoignez notre équipe dynamique en tant que Opérateur ou Opératrice d'équipements lourds Saisonnier. Plus qu'un simple emploi de déneigement, ce poste vous permettra de participer activement à la sécurité et à l'efficacité de nos opérations aéroportuaires.

VOICI LES AVANTAGES QUI SONT OFFERTS À NOS EMPLOYÉS :

- Revenez chaque année
- 720 heures garanties – 40 heures rémunérées par semaine pendant 18 semaines – les heures peuvent varier d'une semaine à l'autre
- Salaire : 40,59 \$ / h (inclus une prime de 22,6 % pour compenser l'absence d'avantages sociaux)
- Prime : 2,10 \$ / h (nuit et fin de semaine)
- Maximum 12 h / jour – Rotation mensuelle obligatoire jour/nuit
- Télémédecine et programme d'aide aux employés dès jour 1
- Uniformes et bottes de sécurité fournis après la probation
- Équipements de protection fournis dès jour 1
- Cafétéria aménagée
- Stationnement gratuit

Les périodes de la saison :

Cohorte 1 : 10 novembre 2025 au 14 mars 2026

Cohorte 2 : 30 novembre 2025 au 4 avril 2026

SOMMAIRE

Dans le cadre des activités de l'aéroport Montréal-Mirabel, les titulaires du poste doivent opérer efficacement une variété d'équipements lourds nécessaires à l'exécution du programme de travail de sa section, afin d'assurer l'entretien des pistes, voies de circulation, tablier, terrains, clôtures, etc.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Opère divers véhicules et équipements lourds nécessaires à l'entretien hivernal des terrains de l'aéroport Montréal-Mirabel.
- Participe aux opérations d'enlèvement et de déblaiement de la neige et contrôle de la glace.
- Exécute diverses tâches manuelles.
- Effectue toutes autres tâches connexes à la fonction.

EXIGENCES

- Posséder un diplôme d'études secondaires.
- Posséder un permis de conduire Classe 1 valide.
- Posséder un certificat d'état civil et, si disponible, un passeport valide.
- Posséder des cartes de compétence d'opérateur d'équipements lourds constitue un atout important.
- Le candidat sélectionné devra obtenir un permis de circulation aéroportuaire AVOP type D et un certificat restreint de radiotéléphonie dans les soixante (60) jours de l'obtention du poste.
- Expérience dans la conduite de véhicules lourds tels que niveleuses, rétrocaveuses, camions lourds, chasse-neige, balais de pistes, souffleuses, tracteur sur chenilles, chargeur sur roues, etc.
- Connaissance des normes en matière de santé, sécurité et d'environnement en vigueur à l'aéroport.
- Avoir la capacité d'analyser une situation avec discernement et de prendre des décisions éclairées.
- Contribuer à la réalisation des objectifs du groupe en faisant preuve de collaboration et respect.
- Avoir une facilité à communiquer, diffuser et expliquer les informations et détails concernant le travail.
- Être disponible à travailler sur des quarts de travail.

Ce concours est ouvert simultanément à l'interne et à l'externe; cependant, les candidatures provenant de l'interne seront traitées en priorité.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers ADM. Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.